



JEAN-MARC AYRAULT  
MINISTRE DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES  
ET DU DÉVELOPPEMENT  
INTERNATIONAL

MICHEL SAPIN  
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

JEAN-MARIE LE GUEN  
SECRETARIE D'ÉTAT CHARGE  
DU DÉVELOPPEMENT  
ET DE LA FRANCOPHONIE

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

Paris, le 11 avril 2017  
N° 391

## **Publication des chiffres de l'Aide publique au développement française pour 2016**

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) vient de publier les données préliminaires d'aide publique au développement (APD) pour l'année 2016.

**L'APD française enregistre une hausse et s'établit à 8,6 milliards d'euros soit 0,38% du revenu national brut (RNB)**, après 8,15 milliards d'euros soit 0,37% du RNB en 2015. Cette progression concerne majoritairement l'aide bilatérale (+6% en euros courants), du fait des prêts de l'Agence française de développement (AFD) et du Trésor.

**La France reste l'un des premiers bailleurs mondiaux, au cinquième rang en volume d'aide**, derrière les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni et le Japon.

**La mobilisation de la France en faveur des pays les plus pauvres est stable**, avec un cinquième de son aide bilatérale destinée aux Pays les moins avancés (PMA).

La France continue de mettre en œuvre avec détermination l'Agenda 2030 pour le développement durable dans sa politique de développement et de solidarité internationale. Les décisions du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) du 30 novembre 2016 sont venues conforter la priorité accordée à l'Afrique, aux PMA et à la lutte contre le changement climatique.

**En 2017, les moyens financiers de l'aide au développement devraient à nouveau progresser nettement.** La forte hausse votée en loi de finances initiale (près de 400 millions d'euros supplémentaires de crédits budgétaires et de taxe affectée) devrait porter l'aide à plus de 0,4% du RNB. Cette trajectoire ascendante se réalisera pour partie à travers la facilité pour l'atténuation des vulnérabilités et la réponse aux crises mise en œuvre par l'AFD.

**La France poursuit ainsi la mise en œuvre de ses engagements pris en 2015 de faire progresser ses financements publics en faveur du développement durable**, en augmentant d'ici 2020, de 4 milliards d'euros les financements annuels du groupe AFD, dont la moitié en faveur de la lutte contre le changement climatique, et de près de 400 millions d'euros le montant annuel des dons bilatéraux.



Cette trajectoire financière à horizon 2020 placera la France sur le chemin de l'objectif des 0,7% du RNB dans le cadre de l'Agenda 2030 du développement durable.

Retrouvez les données sur le site de l'OCDE : <http://www.oecd.org/dac/>

Le relevé de décisions du CICID : <http://bit.ly/CICID2016>

**Contacts presse :**

Cabinet de Jean-Marc AYRAULT	01 43 17 40 51
Cabinet de Michel SAPIN	01 53 18 41 13
Cabinet de Jean-Marie LE GUEN	01 42 75 86 75